

Le 13 novembre 2018

Parlons de la sécurité au travail à nos enfants

Pour diffusion immédiate

Ce mercredi 14 novembre, c'est la journée *Invitons nos jeunes au travail* pour les élèves de 9^e année. La Commission des accidents du travail (CAT) rappelle aux Insulaires qu'il s'agit du moment idéal pour transmettre des connaissances à leurs enfants concernant la sécurité au travail.

« Il est très important de parler des pratiques de travail sécuritaires à nos enfants, a affirmé Stuart Affleck, président de la Commission des accidents du travail. Cela leur permettra de développer des compétences qui pourront les protéger durant toute leur vie professionnelle. »

La CAT recommande aux Insulaires qui participent à la journée *Invitons nos jeunes au travail* de discuter de l'importance de se prononcer sur la sécurité avec les élèves de 9^e année qui leur rendent visite. Tout travailleur a les droits importants suivants en matière de sécurité en milieu de travail :

- Le droit de connaître les risques potentiels que représente leur poste et d'assurer leur sécurité au travail.
- Le droit de participer à la prise de décisions touchant la sécurité au travail et à la résolution des problèmes de sécurité au travail.
- Le droit de refuser un travail dangereux.

La CAT a développé une nouvelle ressource pour aider les parents à discuter de l'importance de travailler de manière sécuritaire avec leurs adolescents. « Nous discutons souvent de sécurité avec nos enfants, et nous devons nous assurer de ne pas oublier de leur parler de la santé et la sécurité *au travail*, a déclaré Luanne Gallant, directrice générale de la Commission des accidents du travail. En tant que parent, il est important de prendre le temps de parler à nos enfants, de nous assurer qu'ils connaissent leurs droits et qu'ils se sentent assez confiants pour se prononcer s'ils voient quelque chose de dangereux. »

Pour obtenir plus de renseignements sur la sécurité au travail chez les jeunes ou pour télécharger une copie des conseils à l'intention des parents, consultez la section du site Web de la CAT consacrée aux jeunes travailleurs (wcb.pe.ca/Workplace/YoungWorkers) ou communiquez avec Clare Waddell, conseillère en éducation à la jeunesse pour la CAT, au 368-6357.

-30-

Pour en savoir davantage, prière de communiquer avec Laura Steeves, coordonnatrice des communications de la CAT, par courriel (lsteeves@wcb.pe.ca) ou par téléphone (902-894-0362).